

## Un terrain sans titre voulais regulariser

Par claudine, le 04/04/2011 à 15:35

Bonjour,

peut'on faire un trentenaire,quand ton est co" proprietere ,d'un terrain sans titre .je paye des impôts sur ce terrain plus de 50 ans

Par mimi493, le 04/04/2011 à 18:46

copropriétaire ? Donc vous êtes déjà propriétaire d'un lot privatif.